



Adaptation à l'emploi des préposés sanitaires non titulaires en abattoir (1)

Éléments de contexte :	<p>Ce stage s'adresse en priorité aux préposés non titulaires embauchés en abattoir d'animaux de boucherie pour une durée de plus de 6 mois. Il constitue une partie importante de leur parcours qualifiant.</p> <p>L'Infoma propose deux sessions fractionnées chacune, une à Corbas et une à Rennes). Un socle commun de 3 jours est consacré au fonctionnement de l'abattoir et à la méthodologie d'inspection. En fonction de l'affectation de l'agent, une ou plusieurs parties de 4 jours, plus approfondies sur l'harmonisation de l'inspection et des décisions, lui sont proposées.</p>
Objectifs :	<p>Être capable de s'adapter à son environnement professionnel, de réaliser les techniques d'inspection en abattoir et d'écartier les lésions susceptibles de présenter un danger pour la santé publique.</p>
Public concerné :	<p>Préposés sanitaires. L'inscription à un stage sur l'inspection <i>ante mortem</i> et/ou <i>post mortem</i> (ruminants et/ou porcs) est recommandée.</p>
Contenu proposé :	<p>Abattoirs d'animaux de boucherie :</p> <ul style="list-style-type: none">- Organisation et missions des services départementaux,- Organisation et missions en abattoir,- Réglementation et les techniques d'inspection,- Bases de l'anatomopathologie,- Reconnaissance des principales lésions,- Harmonisation de la conduite à tenir.
Intervenants :	<p>Enseignants de l'école vétérinaire ; Agents spécialisés des services déconcentrés et formateurs internes de l'Infoma.</p>
Dates :	<p>Du 28 février au 03 mars 2022</p>
Date limite d'inscription :	<p>02 février 2022</p>
Durée :	<p>3 jours</p>
Lieu :	<p>INFOMA CORBAS</p>
Nbre de participants maximum :	<p>20</p>
Responsable pédagogique :	<p>Adel BEN YOUSSEF</p>
Responsable administratif :	<p>Sylvie RANNEAUD</p>
Information :	<p>Site Intranet : http://intranet.infoma.agri/ Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr formco.infoma@agriculture.gouv.fr</p>
Frais d'inscription :	<p>363 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA, du MTE, de leurs opérateurs et pour les agents des autres ministères</p>
Code RenoIRH formation :	<p>NINALS0001 – Session 2022-00001</p>
Informations complémentaires	<p>Des exposés théoriques et des travaux pratiques. Les agents sont également fortement sensibilisés aux questions de la sécurité et de la prévention contre les maladies professionnelles</p>